**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =

Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della

Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 94 (1911)

Vereinsnachrichten: Rapport de la Commission Géodésique pour l'exercice 1910/1911

Autor: Lochmann, J.-J.

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Rapport de la Commission Géodésique pour l'exercice 1910/1911

Les travaux de la Commission géodésique suisse en 1910/1911 sont la suite des travaux des années précédentes.

Les mesures de pendules ont été, cette année encore, faites à Bâle, non seulement au début et à la fin de la campagne, mais aussi au milieu de celle-ci, afin d'obtenir de meilleurs indications sur la constance des pendules. Puis, pour la deuxième série, les mesures ont été faites non seulement avec les quatre anciens pendules de la Commission (pendules de Sterneck en laiton doré), mais aussi avec un jeu de quatre nouveaux pendules en baros (nickel chrôme) qui ont été établis par la Société genevoise pour la construction d'instruments de physique, sous la direction de M. le D<sup>r</sup> Pierre Chappuis.

Ces doubles mesures n'ont été possibles, cette année, que par la coopération de deux ingénieurs de la Commission, opérant l'un avec l'ancien jeu, l'autre avec le nouveau jeu de quatre pendules.

Les 18 stations pour lesquelles la pesanteur a été déterminée se trouvent, les unes sur le plateau suisse, dans les cantons de Berne, Fribourg et Argovie, les autres sur la route du Gothard, dans les cantons d'Uri et du Tessin. Ce sont, outre Bâle: Tavannes, Bienne, Lyss, Berne, Schwarzenburg, Fribourg; puis Sursee, Altorf, Amsteg, Gæschenen, Realp, Gothard, Airolo, All'aqua; Engelberg, Seewen, Pfæffikon et Baden.

Le volume XIII des publications de la Commission est actuellement sous presse. Il comprendra les mesures de latitude exécutées, au nombre de trois, durant ces dernières années, puis toutes les mesures de la pesanteur faites en 1908, 1909 et 1910. Les travaux pour la détermination des différences de longitude seront repris cette année. La Commission a engagé un troisième ingénieur et décidé l'acquisition d'un second instrument de Bamberg, identique à celui qu'elle possède déjà. Les travaux commenceront cet été et seront poussés activement les années suivantes.

La Commission a tenu sa séance ordinaire le 6 mai 1911. Elle a entendu les rapports sur les travaux et les calculs exécutés au cours de l'exercice 1910-1911. Elle a ensuite arrêté le programme des travaux pour la campagne de 1911. Il comprend des mesures de pendules dans un grand nombre de stations et le commencement des déterminations de différences de longitude.

Lausanne, 10 juin 1911.

Le Président : J.-J. Lochmann.